



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DES ASSOCIATIONS DU 25 JUIN 2023 À WOLFGANTZEN

1- OUVERTURE DE LA RÉUNION - En l'absence excusée du Président Guy UNVERZAGT, c'est Christian KIENTZLER, Vice-président qui ouvre la Réunion des Associations du Comité National du Saint-Gall, il est 9h37.

Christian KIENTZLER remercie le club de Liebherr France Colmar pour l'organisation de cette assemblée dans la commune de Wolfgantzen où se situe le quillier utilisé par le club. Il remercie, Monsieur le Maire Jean-Louis HERBAUT et la députée Madame Brigitte KLINKERT de leur présence et leur propose de prendre la parole.

Monsieur HERBAUT remercie le Comité d'avoir choisi la commune de Wolfgantzen pour la tenue de l'assemblée et adresse ses félicitations à tous les clubs. Pour sa part, Madame KLINKERT rappelle les liens particuliers qu'elle a avec le club de Liebherr Colmar et se dit surprise de voir autant de monde réuni. Elle espère bonne santé et dynamisme à tous les clubs, les félicite et leur souhaite une bonne assemblée.

C'est au tour de Sébastien BINTZ, président nouvellement élu du club, de remercier le Comité National de la confiance accordée pour l'organisation du Concours Fédéral 2023 et de cette réunion de fin de saison. Il remercie aussi tous les bénévoles du club pour leur disponibilité et souhaite à toutes et tous une bonne journée à Wolfgantzen.

Selon la coutume, Christian KIENTZLER énumère les noms des quilleuses et quilleurs qui nous ont quitté au cours de la saison 2022-2023 et demande à l'assemblée à qui de cite les noms des quilleuses et quilleurs qui nous ont quitté au cours de la saison qui s'achève et propose à l'assemblée d'observer un instant de recueillement en leur mémoire.

Avant de suivre l'ordre du jour de la séance, Christian KIENTZLER demande au Secrétaire de faire le point sur les présences.

2- LISTE DE PRÉSENCE - Sur 57 Associations adhérentes, 5 ne sont pas présentes. Il s'agit, dans l'ordre alphabétique, des clubs de Dessenheim, Tous les Neuf, Turckheim, Volgelsheim et Westhalten.

3- APPROBATION DE P.V. - Le procès-verbal de l'assemblée générale du 4 septembre 2022 à Horbourg Wihr, fourni aux présidents préalablement, est approuvé à l'unanimité, sans relecture.

4- RAPPORT D'ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT DU COMITÉ NATIONAL - (Guy UNVERZAGT)

RAPPORT DU PRÉSIDENT lu par Christian KIENTZLER : Dans son écrit, Guy UNVERZAGT retrace les grands événements survenus depuis la précédente réunion tenue à l'hôtel Ibis. De la démission du président de la FFBSQ, Daniel GRANDIN ; celle du médecin fédéral ; la démission de ses fonctions du secrétaire général de la fédération et le retrait, par le ministère des sports, de la DTN qui avait été adjointe à notre fédération.

Dans cette ambiance de totale réorganisation, il s'est agi aussi de rédiger nos nouveaux statuts fédéraux et de les faire valider par la Direction des Sports et le CNOSF. Ceux-ci seront adoptés lors d'une prochaine assemblée générale fédérale en fin d'année. Lors de la dernière assemblée générale, nos électeurs ont élu Patrick HUNTER (Bowling) président de la fédération. Le comité directeur s'est aussi doté de nouveaux membres, dont Patrice CARTIGNY.

Concernant le nombre de licences, le Saint-Gall a plutôt bien résisté à la diminution générale enregistrée et compte à ce jour 1455 licences. Au cours de la saison qui se termine, les réunions du comité national ont été constructives et plusieurs investissements nécessaires ont été réalisés : la commande de boules juniors (x60) dont l'ensemble des clubs sera gracieusement doté dès leur livraison (6081€) et dont l'achat sera finalement supporté par les fonds fédéraux dédiés au développement ; la commande de 60 boules diamètre 21cm dont les clubs demandeurs pourront se rendre acquéreurs ; l'achat de 2 kits bowling (2176€) destinés, un à la formation et l'autre au développement de l'activité sport-santé de notre CSR ; enfin, le renouvellement du stock de médailles (8784€).

Sur le plan international, l'Autriche sera l'hôte des prochains championnats d'Europe mais les informations concernant l'organisation de la compétition peinent à arriver.

Pour terminer, Guy UNVERZAGT tient à remercier toute l'équipe de bénévoles qu'il conduit et qui s'investit dans ses différentes tâches durant toute la saison. Il souhaite mettre à l'honneur les deux commissions d'arbitrage sans lesquelles aucune homologation de résultats ne serait possible ; les responsables de presse pour leur travail de transmission aux journaux régionaux ; l'ensemble des président(e)s de clubs qui ont mis leurs installations à disposition pour que puissent se tenir nos différentes compétitions et espère une bonne période estivale à toutes et à tous en leur donnant rendez-vous pour la prochaine saison.

5- RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÈRE DU COMITÉ NATIONAL - (Rachel FOECHTERLE)

Rachel FOECHTERLE étant absente, c'est Leslie HAEMMERLIN, la trésorière de la Zone Sud qui présente le rapport financier. Le bilan comptable qu'elle présente correspond à l'année civile 2022, comptes arrêtés au 31 Décembre. Ceux-ci, après validation par les instances fédérales dirigeantes, sont intégrés dans un bilan comptable fédéral annuel.

Pour ce qui est de l'organe de contrôle interne au Saint-Gall, Madame Nadine BOLLI et Madame Isabelle KIENTZLER ont pu consulter et vérifier nos comptes en date du 21 juin dernier.

1) Tout d'abord le chapitre **ADMINISTRATION** : Celui-ci englobe les cotisations encaissées pour les licences, assurances et affiliation à la FFBSQ, les mutations, les frais d'imprimerie, les fournitures administratives, l'affranchissement, la contribution au fonctionnement du siège fédéral, la ristourne juniors aux clubs en ayant trois ou plus, la cotisation au comité départemental, les loyers des sièges du Comité National et du Sud, les réunions au siège de la Fédération, la vente d'imprimés, l'achat de matériel, les frais divers, la prime d'assurance, les frais bancaires, les subventions du CD68, les produits financiers sur compte dépôt, ainsi que la dotation aux amortis-sements pour les achats de matériel. Le total de ces dépenses administratives s'élève donc à 28 482€ pour des recettes d'un montant de 48 251€.

2) Le 2^{ème} Chapitre est celui de la **VIE FÉDÉRALE** : Celui-ci regroupe les indemnités de décès, les produits promotionnels, l'organisation des compétitions et des manifestations, le concours fédéral, les coupes, fleurs et trophées ainsi que les formations d'encadrement. Nous retrouvons donc une dépense de 49 967€ pour des recettes d'un montant de 20 276€. En 2022, les indemnités décès versées aux familles des défunts quilleurs s'élevaient à 20 040€, pour 17 268€ cotisés par les licenciés, soit 2 772€ pris en charge par le CN. Pour mémoire, devant la forte baisse enregistrée dans le nombre de licences, les indemnités avaient été ramenées à 750€.

3) Le 3^{ème} Chapitre qui est celui du **HAUT NIVEAU** : Il s'agit du tournoi WNBA et de nos équipes de France, ainsi que des participations des accompagnateurs. Le tournoi n'ayant pas eu lieu, les comptes sont à 0.

De l'exercice civil 2022 du Comité National St-Gall, il ressort un total des dépenses de 78 449€ ; pour des recettes globales de 68 527€, soit un résultat d'exploitation négatif de -9 922€ (-8 117€ en 2021). Notre situation bancaire reste stable et confortable et le total des fonds disponibles au 31 décembre 2022 est de :

Compte Dépôt :	34 395,81€
Comptes Courants :	<u>91 263,03€</u>
	125 658,84€

Quelques informations complémentaires : Dans la continuité de la digitalisation des échanges entre la Fédération et les trésoriers des disciplines, une nouvelle plateforme DEXT a été créée, qui permet un traitement immédiat des factures par le cabinet comptable. Depuis que les 8 disciplines sont affiliées à la banque unique, les droits sur les comptes bancaires nous sont accordés par la Fédération, à grand renfort de codes et mots de passe. Pas de connexion, pas d'accès ! Il faut bien comprendre que nous ne sommes plus maîtres de nos comptes bancaires. »

Le tarif de la licence 2022/2023 se décomposera donc de la façon suivante :

FFBSQ : Engagement/licence	11,15 € (équivalent 2019)
CN : Engagement/licence	7,00 € (équivalent 2019)
CA : Engagement/licence	5,00 € (équivalent 2019)
Trophées + Prix Soirée familiale/licence	9,00 € (équivalent 2019)
<u>TOTAL :</u>	32,15 €

TARIF LICENCE 2022/2023 ARRONDI à 32,50 € C'est le montant du chèque qui doit accompagner toute demande de nouvelle licence adressée par courrier à Claude NGUYEN DINH (validation à réception). Merci à toi, Claude, pour l'excellent travail que tu fournis et merci à vous de respecter les processus établis.

Pour terminer, Rachel associe à son rapport ses deux trésoriers adjoints, Leslie HAEMMERLIN et Christophe WUEST, qu'elle remercie pour leur soutien et pour leur bonne gestion de caisse. Rachel salue l'assemblée et la remercie pour la confiance qu'elle lui accorde depuis quelques temps.

6- RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE - (Isabelle KIENTZLER)

Isabelle Kientzler remercie notre trésorière pour la mise à disposition des pièces comptables du CN ; elle la félicite pour leur bonne tenue et pour les explications fournies. Isabelle demande à l'assemblée de donner à Rachel quitus et entière décharge.

7- RAPPORT TECHNIQUE DU PRÉSIDENT C.T. - (Bernard MEYER)

Bernard MEYER salue l'assemblée fournie et remercie les clubs pour leur présence.

Plutôt que de donner lecture du palmarès des compétitions qui se sont déroulées cette saison, il invite tout le monde à consulter l'onglet Saint-Gall du site fédéral sur lequel chaque manifestation est systématiquement reprise. Il remercie tous les membres du CN et de la CT pour leur disponibilité et pour leur concours fourni dans l'organisation des compétitions. Il rappelle aussi que sans la mise à disposition des pistes par les clubs sollicités, rien ne serait possible.

Bernard commente l'évolution de nos licences sportives. Cette saison, nous étions **57 clubs, 32 clubs en zone Nord (-1) et 25 en zone Sud (-1)**. Nous disposons de **52 quilliers, 31 en zone Nord et 21 en zone Sud. 113 équipes s'étaient engagées en championnat – 1455 licences sportives (-6) au dernier recensement – 108 Dirigeants licenciés (-9) – 128 Dirigeants (-10)**. Soit au total, **1691 licenciés (-25). 379 Seniors A (-2) ; 391 Seniors B (-12) ; 392 Vétérans (+4) ; 104 Dames A (+1) ; 137 Dames B (+1) ; 52 U18 (+2)**.

8- ADMISSIONS ET DÉMISSIONS D'ASSOCIATIONS - (Bernard MEYER)

Aucune création de club ni aucune démission enregistrée pour la saison à venir. Il est encore un peu tôt pour parler de l'organisation de notre championnat des clubs, mais les commissions d'arbitrage Nord et Sud sont déjà au travail pour constituer les calendriers des différentes divisions .

9- LICENCES / MUTATIONS - (Bernard MEYER)

Bernard MEYER donne lecture de toutes les mutations enregistrées dans la période impartie : il y en a 17 au total des deux zones.

Concernant les licences pour la saison 2023-2024, Bernard donne la parole à Claude NGUYEN DINH qui fournit quelques explications concernant le remplissage des bordereaux licence (format Excel) qu'il a récemment adressés à tous les clubs.

Sélectionneur des équipes de France, Claude informe que le Collectif France sera élargi à 10 dames et 10 hommes. La prochaine compétition internationale se déroulant dans la discipline du Classic, il est prévu d'organiser 2 stages à l'issue desquels seront conservés 5 athlètes, dans chaque catégorie, qui auront montré les meilleures dispositions dans cette discipline. Claude énonce les noms des présélectionné(e)s.

10- RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT C.S.R. - (Bernard MEYER)

Comme chaque saison, le CSR a participé à l'assemblée générale de la Ligue Grand Est qui s'est déroulé le 24/06 à Tomblaine(54).

Concernant la Coupe de France, le tirage au sort initial aura lieu tout à l'heure et il est probable que la compétition subisse des modifications quant à son déroulement final. Les clubs en seront informés en temps utiles.

Pour le Challenge, la CEA, qui est notre nouveau partenaire, va très certainement accentuer sa participation.

En ce qui concerne l'animation annuelle d'Octobre Rose, Bernard remercie le club de Rouffach pour la mise à disposition de ses installations. Il constate que la version actuelle ne donne pas vraiment satisfaction et constate le peu d'engouement de la part de nos licenciés. Il faudra réfléchir à proposer une autre forme au cours de réunions à venir.

Do côté de la formation, le CSR a récemment émis un appel à candidatures pour un tronc commun qui se déroulera le 1^{er} juillet prochain. Bernard donne lecture de la listes des candidatures enregistrées.

Autres informations formation : plusieurs entraînements dirigés ont été organisés dans certains clubs qui en ont fait la demande. Il s'agit de rappeler les fondamentaux techniques et théoriques. Il faut remercier Sébastien DA-ROS pour sa disponibilité.

Bernard MEYER remercie l'assemblée pour son attention et se tient à la disposition des clubs pour tout renseignement.

11- TIRAGE DES 32^{èmes} DE FINALE COUPE DE FRANCE 2023 - (Steeve GANTZ)

Le tirage au sort des préliminaires et des 32^{èmes} de finale de la 49^{ème} Coupe de France est effectué sous le contrôle du Responsable de la compétition, Steeve GANTZ. Les clubs de Nationale sont exempts de ce tirage. Le détail des rencontres sera communiqué à chaque président de club et diffusé sur le site www.ffbsq.fr, dans l'onglet Saint-Gall.

12- DIVERS - Christian KIENTZLER indique que deux courriels émanant des clubs de Biesheim et Rouffach ont été réceptionnés par le président. Tous les deux concernent le calendrier de base et demandent au CN de tenir compte des congés scolaires lors de son établissement. Ces remarques seront prises en compte autant que faire se peut, dans l'intérêt général.

Il est 11h45 quand le président délégué clôt officiellement la Réunion des Associations 2023.

Le Président de l'Assemblée
Christian KIENTZLER

Le Secrétaire du Comité National
Patrice CARTIGNY